

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00010 Numéro SIREN : 817 579 659 Nom ou dénomination : A.PRO CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 3116



CABINET
RIOUX

Commissaire aux Comptes

A.PRO CONSEIL

Siège Social : 123 Boulevard des Loges

53940 SAINT-BERTHEVIN

Société à responsabilité limitée au capital de 504 000 €

RCS LAVAL 817 579 659

Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la société A.PRO CONSEIL en société par actions simplifiée

Cabinet RIOUX

30 Rue des Ménestrels

35400 SAINT MALO

Mail : contact@cabinet-rioux.com

RCS SAINT MALO 842 135 527 – SARL au capital de 10 000 Euros

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société A.PRO CONSEIL en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 6/06/2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de la société A.PRO CONSEIL n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation à partir des comptes annuels au 31/12/2022.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Capital social : 504 000 € au 31/12/2022 contre 504 000 € au 31/12/2021
- Capitaux propres : 1 159 421 € au 31/12/2022 contre 701 068 € au 31/12/2021
- Résultat de la période : 508 752 € au 31/12/2022 contre 73 329 € au 31/12/2021

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de la société A.PRO CONSEIL, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous vous informons par ailleurs n'avoir été informé d'aucuns avantages particuliers.

Fait à Saint Malo,

Le commissaire à la transformation

Romain RIOUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a series of loops and a long diagonal stroke.